



## EUMedRail : Belgrade accueille un atelier sur la législation ferroviaire

La législation ferroviaire internationale, le trafic ferroviaire transfrontalier, la sécurité ferroviaire et la coopération ont été au cœur de la rencontre à haut niveau des 6 et 7 février à Belgrade en Serbie.

Cet atelier de deux jours était organisé par le Projet euro-méditerranéen pour les transports ferroviaires (EUMedRail) en étroite coopération avec les autorités nationales de sécurité serbes et l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF).

Cette rencontre a réuni au Parlement serbe à Belgrade des experts et représentants de la Commission européenne, de l'OTIF, de l'Albanie, de l'Algérie, de la Bosnie-Herzégovine, de l'Égypte, d'Israël, de la Jordanie, du Kosovo, du Liban, de l'ARY de Macédoine, du Monténégro, de la Palestine, de la Serbie, de la Tunisie et de la Turquie.

Dans son discours d'ouverture, madame Zorana Z. Mihajlovic, vice-présidente du gouvernement et ministre de la construction, des transports et de l'infrastructure de la République de Serbie, a mis en avant la coopération entre l'UE et la Serbie et notamment le projet IAP avec l'Agence de l'UE pour les chemins de fer portant sur la convergence et l'harmonisation de la législation avec l'UE dans le but d'améliorer l'infrastructure et les conditions de sécurité.

Cette introduction a été suivie d'une présentation sur le droit ferroviaire international par les représentants de l'OTIF. Le mercredi 7 février, les participants ont débattu du développement des spécifications de l'OTIF pour l'infrastructure et contribué à identifier les besoins spécifiques des pays de l'EUMedRail. L'OTIF a présenté les règles CIM et CIV et l'état d'avancement de leur mise en œuvre pratique en Serbie et en Turquie. La table ronde s'est conclue par un état des lieux général de la mise en œuvre au sein de l'UE de la réglementation de l'OTIF pour les marchandises dangereuses. Pour finir, une visite de l'autorité nationale de sécurité serbe était organisée.

Financé par la direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement de la Commission européenne, le projet EUMedRail dispose d'un budget de 2 millions d'euros pour les années 2017 à 2020 et vise à apporter une assistance technique au pays voisins de l'UE : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine et Tunisie.

L'OTIF est une organisation intergouvernementale consacrée au transport international ferroviaire. Elle compte à ce jour 50 États membres et élabore un droit ferroviaire unifié pour connecter l'Europe, l'Asie et l'Afrique.



Contact: François Davenne / Peter Mihm  
Secretary.General@otif.org / peter.mihm@era.europa.eu